

2026 LE GASIAquois

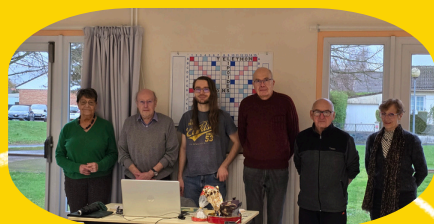
JOURNAL DE LA VILLE DE GAUCHY

Jan 2026 #114

SOLIDARITÉ

GAUCHY UNIE POUR LE TÉLÉTHON !

À Gauchy, l'engagement pour le Téléthon s'est une nouvelle fois traduit par une formidable diversité d'actions, portées par les associations, les bénévoles, les services municipaux et les habitants. La salle polyvalente a accueilli un hyper loto très suivi et une brocante conviviale. À la salle Marchand, le thé dansant a rassemblé les amateurs de musique et de danse dans une ambiance chaleureuse.



D'autres initiatives ont complété ce programme riche : dons et ventes de jouets à la Maison de la Petite Enfance, parties de scrabble avec l'association Scrabble, concours de belote organisé par l'association Don du sang et don d'organe des cheminots, ventes d'objets par l'association Amicale Pierre Sémard et ventes de roses, par l'association Don du Sang à Intermarché.

La solidarité s'est également vécue en mouvement : marche gourmande et sportive, dans les rues de Gauchy, séance de fitness et défis sportifs au parc Rigollot et aux marais de la Biette, organisés par Event Taï, ont mobilisé petits et grands, avant de partager la soupe de saison préparée par les Jardins familiaux.

Grâce à cette mobilisation collective, 30 720 € ont été récoltés au profit de la recherche. Cette dynamique a d'ailleurs conduit l'Association Française contre les Myopathies à solliciter Gauchy pour devenir ville ambassadrice du Téléthon.

Un immense merci à tous les donateurs, entreprises, écoles, associations, clubs sportifs, à la municipalité et à l'ensemble des habitants : votre générosité fait avancer l'espoir.





Gauchy est une ville dynamique, animée par la volonté constante d'offrir à toutes et à tous un cadre de vie agréable, équilibré et solidaire. Malgré les difficultés que chacun peut connaître, ce dynamisme doit être préservé, en 2026.



DELAUNE, UN QUARTIER QUI ACCUEILLE L'AVENIR

Je souhaite tout d'abord mettre en lumière le développement maîtrisé du secteur Delaune, qui illustre pleinement notre volonté d'anticiper l'avenir de Gauchy.

Depuis le mois de décembre, de nouvelles parcelles sont ouvertes à l'accession à la propriété et 58 logements locatifs, individuels et collectifs, ont vu le jour grâce à l'engagement de nos partenaires.



Cette dynamique résidentielle est essentielle : elle permet d'accueillir de nouveaux habitants, de consolider notre population et de préserver les effectifs scolaires.

Par ces choix réfléchis, nous construisons une ville équilibrée, attentive aux besoins d'aujourd'hui et tournée vers demain.



L'ÉCONOMIE LOCALE PREND DE L'ÉLAN

En ce début d'année, je tiens également à souligner une réalité dont nous pouvons être collectivement fiers : la vitalité économique de Gauchy.

Des entreprises solidement implantées sur notre territoire ont fait le choix d'investir davantage, d'agrandir leurs sites et de renforcer leurs équipes, témoignant ainsi de la confiance qu'elles accordent à notre commune.

Ces décisions, porteuses d'emplois et d'attractivité, participent activement au dynamisme local.

Dans cette même perspective, la requalification prochaine du site Rhône-Poulenc ouvre une nouvelle étape, avec l'accueil attendu d'une entreprise de renom, créatrice d'activité et d'avenir pour Gauchy.

UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite maintenant mettre en lumière une dimension essentielle de notre vie communale : l'engagement humain.

À Gauchy, la solidarité se vit au quotidien grâce à l'action remarquable de nos associations, de leurs bénévoles, des élus et des agents municipaux.

Cette mobilisation collective a permis de soutenir des causes majeures, notamment dans la lutte contre la maladie.



Les sommes recueillies pour le Téléthon (30 720 €) et la Ligue contre le cancer (3 102 €) témoignent de cet élan de générosité, tout comme les nombreux gestes solidaires accomplis avec cœur et dévouement.



Je tiens à remercier très sincèrement toutes celles et ceux qui font de Gauchy une commune profondément solidaire et attentive aux autres !

UNE VILLE QUI GRANDIT EN RESPECTANT LA NATURE

Parler de l'avenir de Gauchy, c'est aussi affirmer notre responsabilité environnementale.



Préserver nos espaces naturels et mieux gérer nos ressources est désormais au cœur de notre action municipale.

Les marais de la Biette en sont une illustration concrète : ce site est devenu, au fil des années, un véritable poumon vert, pensé comme un lieu de promenade, de détente et de partage pour tous.

Les aménagements réalisés, les plantations durables et les projets menés dans nos écoles et nos jardins traduisent une ambition claire : offrir un cadre de vie agréable tout en respectant l'équilibre écologique.



Les distinctions obtenues viennent saluer ce travail collectif et constant, dont je suis particulièrement fier.

PRÉPARER DEMAIN, AGIR DÈS AUJOURD'HUI

Après ces engagements environnementaux et solidaires, je souhaite partager avec vous la vision que nous portons pour l'avenir de notre commune.

Une ville doit continuer à investir pour avancer, même dans un contexte économique exigeant.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse et responsable, attentive à chaque euro engagé.

Cette méthode nous a permis de concrétiser des projets utiles et visibles :

- un pumptrack dans le quartier de Gauchy Village,



- un moulin à vent XXL installé au rond-point du Moulin de Tous Vents, emblème de ce quartier construit dans les années 1970,



- un nouvel accès sécurisé à l'Hôtel de Ville,



- et enfin un boulodrome flambant neuf, livré à la fin du mois de décembre.



Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, soutenu par nos partenaires institutionnels.

Je tiens enfin à saluer l'engagement constant des élus et des agents municipaux, dont le professionnalisme est indispensable au bon fonctionnement de notre commune.

La municipalité vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, placée sous le signe de la santé, du plaisir d'être ensemble et du bonheur de vivre à Gauchy.

Très bonne année à toutes et à tous, et vive Gauchy !

Jean-Marc Weber,
Maire de Gauchy

ÉVÉNEMENT

UNE MARCHÉ DE NOËL CONVIVIALE



Une vingtaine de participants ont pris part à la marche de Noël dans une ambiance chaleureuse et festive. Ce moment simple et intergénérationnel (10 à 75 ans) a permis de partager l'esprit des fêtes, entre convivialité, sourires et plaisir d'être ensemble, avant de se retrouver autour d'une collation à l'arrivée !

CULTURE

NOËL AU SPECTACLE : LA MAGIE EN SCÈNE



En décembre, la MCL s'est illuminée pour accueillir une nouvelle édition de "Noël au spectacle". Plusieurs rendez-vous artistiques ont rythmé le mois, offrant aux familles des moments de rires, d'émotions et de découverte. Une programmation chaleureuse qui a su rassembler petits et grands autour de la magie du spectacle vivant, dans un esprit résolument festif !

UNE GRANDE SOIRÉE MUSICALE À LA MCL !

La MCL a vibré au rythme d'un rendez-vous musical d'exception en accueillant l'orchestre Harmonie de Saint-Quentin. Devant un public nombreux, une soixantaine de musiciens ont offert un moment intense et généreux, mêlant grands airs populaires, clins d'œil cinématographiques et esprit de fête. Une soirée portée par l'énergie des artistes et la passion de leurs chefs, qui a su transformer ce concert en véritable spectacle, riche en émotions et en partage.



SENIORS

UN TEMPS FORT POUR NOS AÎNÉS !

En ce début d'année, la MCL a accueilli près de 380 seniors gasiaquois pour le traditionnel repas annuel, placé sous le signe de la convivialité. Autour d'un déjeuner animé, échanges, chants et quelques pas de danse ont rythmé ce moment très attendu. Une attention particulière a été portée aux aînés absents, avec la remise de colis par le CCAS, et les doyens de l'assemblée ont été chaleureusement salués. Un rendez-vous fidèle à l'esprit de partage qui unit notre commune !



ENVIRONNEMENT

LE SAPIN DE NOËL, UNE FIN... QUI RECOMMENCE !



Une fois les fêtes passées, les sapins naturels ont trouvé une seconde utilité à Gauchy. Du 5 au 19 janvier, plus de 130 habitants ont ainsi adopté un geste simple et responsable. Les sapins récupérés sont ensuite broyés afin d'être transformés en paillage, utilisé notamment pour protéger et nourrir les haies de conifères du Stade Barran.

LE SECRET DU CARNAVAL

MARDI GRAS

Venez tous déguisés, maquillés et coiffés !

MERCREDI 4 FÉVRIER

DE 14H À 17H

DE 3 À 10 ANS

GRATUIT

SALLE POLYVALENTE
93 RUE PIERRE SEMARD

INSCRIPTIONS AU SERVICE
JEUNESSE À PARTIR
DU 21 JANVIER

petite gueule

EN CONCERT

MCL GAUCHY

13/02 À 20H

03.23.40.20.00

SOIRÉE ANNÉES

80 - 90 - 2000

14 FÉVRIER À 20H

MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Animée par Vincent TROUX

ville.gauchy.fr

TRIBUNE

En ce mois de Janvier, nous tenons pour cette nouvelle année 2026 vous présenter nos meilleurs vœux. Que cette année vous apporte joie, réussite et la santé pour chacune et chacun d'entre vous. Nous restons attentifs sur l'ensemble des projets de la ville. Nous restons à votre disposition à l'approche des élections pour toutes questions. Prenez soin de vous.

Jérémy Loncle, Corinne Hurtebise,
Philippe Barrère

Tribune non reçue

Romain Dumand, Jean-Yves Hérain

Je souhaite une belle et heureuse année 2026 à l'ensemble des Gasiaquois. Mon mandat 2020-2026 arrivant à son terme, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont soutenu et accordé leur confiance. Une pensée émue pour Lilian et Vincent, membres du groupe MPCG, qui nous ont quittés durant ce mandat. Je tiens également à redire à Madame Bendif Fatima qu'elle a dirigé la MCL d'une main de maître. Nous y avons découvert des artistes de l'ombre, grâce à des programmations de grande qualité. Je rappelle que le groupe MPCG est sans étiquette. Prenez soin de vous.

Carole Dubois, élu du groupe MPCG

EN APPLICATION DE LA LOI DU 27 FÉVRIER 2002, CET ESPACE EST RESERVE A LA LIBRE EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE. LES ARTICLES PUBLIES CI-DESSUS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS

Gauchy

2026

Gauchy, vers un avenir plus vert !

Bienvenue aux nouveaux habitants
arrivés entre le 1er jan. 25 et le 31 dec. 25

VENDREDI 20 FÉVRIER À 18H15 | MAIRIE

INVITATION À RETENIR EN MAIRIE
VOUS MANQUERONT UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE ET D'UNE CARTE D'IDENTITÉ

APRÈS-MIDI DANSANT

DIMANCHE 22 FÉVRIER 14h30 - 17h

SALLE MARCHAND
PUYETTE ET RESTAURATION

Entrée : 10 €

Déguisements recommandés

INSCRIPTIONS EN MAIRIE
LE 31 JANVIER DE 9H À 12H
LE 4, 6, 8, 10 ET 12 FÉVRIER DE 14H À 17H30

ETAT CIVIL

CONDOLÉANCES AUX PROCHES DES DÉFUNTS



Jean - Pierre COEZ
Abdesselam ROUATI
Claude DEFRENNE
Jean - Paul DUPONT
François FLAMME
Jean LE ROUX

LE GASIAQUOIS - le magazine de la Ville de Gauchy - n°114 - Janvier 2026. 2600 exemplaires - 8 av. A. Renard 02430 Gauchy - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Marc Weber - REDACTION & GRAPHISME : Chloé Lancereau- IMPRIMERIE : J2M



Gauchy, le 15 janvier 2026.

Chères Gasiaquoises, chers Gasiaquois,

Depuis plusieurs semaines, vous êtes nombreux à nous interroger au sujet de l'implantation de gens du voyage sur différents secteurs de la commune. Il me paraît essentiel de vous apporter une information complète, transparente et factuelle sur la situation et sur les actions engagées par la municipalité.

1. Situation à Gauchy Village – Route de Œstres

Le campement situé dans le quartier de Gauchy Village, route de Œstres, est bien connu de tous.

Fin 2014, plusieurs gens du voyage se sont installés illégalement sur ce site. Dès le début de cette occupation, j'ai fait procéder aux constatations nécessaires et j'ai immédiatement porté plainte.

La commune a engagé toutes les procédures judiciaires requises. Ces démarches ont conduit à plusieurs décisions de justice, jusqu'à la Cour de cassation, toutes rendues en faveur de la commune.

Aujourd'hui, malgré ces jugements, les occupants demeurent toujours sur place. Il est important de rappeler que le maire ne peut pas procéder lui-même à une expulsion (par exemple à l'aide d'attelages ou de moyens matériels). Pour exécuter une décision de justice, le concours de la force publique est indispensable. Ce concours relève exclusivement de l'État, par l'intermédiaire de la préfecture.

À ce jour, ce concours ne nous a pas été accordé. Les différents contextes nationaux traversés ces dernières années (attentats, crise sanitaire liée au Covid-19, priorités de sécurité) ont conduit à des reports successifs, indépendants de la volonté de la commune.

2. Situation sur le secteur Hazemeyer

Un second campement s'est installé illégalement sur un terrain d'une friche Hazemeyer. Ce terrain est privé, appartenant à une entreprise que j'ai personnellement contactée.

Dès la constatation des faits : le commissariat a été informé, Enedis et le service des eaux ont été saisis, des plaintes ont été déposées, notamment pour vol de

Hôtel de ville

8, avenue Adrien Renard
02430 Gauchy

Tél. : 03 23 08 72 72

info@ville-gauchy.fr





fluides, un constat d'huissier a été réalisé, un avocat a été mandaté par le propriétaire du terrain.

Cependant, cette installation s'est produite durant la période des fêtes de fin d'année, ce qui n'a pas permis la tenue rapide d'une audience. Le jugement n'a donc pas encore été rendu et nous sommes actuellement dans l'attente de la décision de justice permettant une éventuelle expulsion.

Il est également important de préciser que, s'agissant d'un terrain privé, la commune ne peut pas intervenir directement avec des moyens matériels (pelleteuse, enlèvement des caravanes, etc.). Seul le propriétaire, dans le cadre légal, peut agir après décision judiciaire.

En conclusion :

Soyez assurés que la municipalité utilise tous les moyens légaux à sa disposition pour faire respecter le droit, protéger les habitants et préserver la tranquillité publique.

Les lenteurs que vous pouvez constater ne relèvent ni d'un manque d'action ni d'un désengagement de la commune, mais bien de procédures strictement encadrées par la loi et dépendantes, pour partie, des décisions de l'État ou de la justice.

Je reste pleinement mobilisé sur ces dossiers et ne manquerai pas de vous tenir informés de toute évolution.

Je vous remercie de votre compréhension.

Veuillez croire, chères Gasiaquoises, chers Gasiaquois, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean-Marc WEBER.



Hôtel de ville

8, avenue Adrien Renard
02430 Gauchy

Tél. : 03 23 08 72 72

info@ville-gauchy.fr

